



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

Auteurs	Nom et Prénom(s)	Initiales	Date	Signature
Rédacteur	OUEDRAOGO/ILBOUDO Habibou	OIH	08/12/2025	
Vérificateur	KONKOBO Augustin	KA	11/12/2025	
Revue qualité et enregistrement	DAHOUROU Olga	DO	12/12/2025	
Approbateur	SANOOU Issouf	SI	12/12/2025	

Liste des documents associés	Code	Titre
	-	Fiches de déclaration des accidents de travail (CARFO et CNSS)
	SSIQ/PR-16	Procédure de gestion des accidents d'exposition aux liquides biologiques potentiellement infectieux

Date de la prochaine révision	14/12/2028
----------------------------------	------------

DOCUMENT AUTORISE



Révision de la Procédure

Date	Chargé de la révision	Motif et Détail de la révision	Majeur ?	Changement de version ?	Date de diffusion
26/10/2010	ROUAMBA Issé	Création du manuel	-	-	24/12/2016
10/11/2014	ROUAMBA Issé	Mise à jour du document Changement du canevas	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	16/09/2020
18/08/2022	ROUAMBA Issé	Amendement du tableau des modification Insertion du chapitre 6.4.2. Prélèvements bactériologiques réalisés à domicile	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	25/08/2022
22/04/2025	OUEDRAOGO /ILBOUDO Habibou	Adaptation à la nouvelle version de la norme ISO 15189 : 2022	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	25/04/2025
08/12/2025	OUEDRAOGO /ILBOUDO Habibou	Ajout du 6.12 et de l'annexe 4 Modification du 6.3.9	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	12/12/2025



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. OBJET	5
2. DEFINITIONS ET ABREVIATIONS	5
3. REFERENCES	6
4. DOMAINE D'APPLICATION	6
5. RESPONSABILITES	6
6. DESCRIPTIONS DES ACTIVITES ET PRINCIPES.....	7
6.1. Présentation du Centre MURAZ	7
6.2. Heure d'ouverture du laboratoire	7
6.3. Modalités de prélèvement.....	8
6.3.1. Identification des échantillons biologiques	8
6.3.2. Documents d'accompagnement.....	8
6.3.3. Prestation de conseils	9
6.3.4. Conditions de transport	9
6.3.5. Prélèvements à réaliser à jeun.....	10
6.3.6. Prélèvements à réaliser à des heures recommandées	10
6.3.7. Elimination des déchets	11
6.3.8. Stockage des échantillons analysés au laboratoire.....	11
6.3.9. Compléments d'analyses - délais d'acheminement des échantillons.....	11
6.4. Réalisation des prélèvements.....	12
6.4.1. Prélèvements sanguins	12
6.4.1.1. Préparation du prélèvement	12
6.4.1.2. Réalisation d'un prélèvement veineux	12
6.4.1.3. Critères d'acceptabilité des échantillons.....	13
6.4.2. Prélèvements bactériologiques réalisés à domicile	17
6.4.2.1. ECBU.....	17
6.4.2.2. Coproculture	17
6.4.2.3. Spermogramme/ Spermoculture.....	17
6.5. Fiche de réception des prélèvements extérieurs	18
6.6. Consentement	18
6.7. Protection des données personnelles.....	18



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

6.8.	Gestion des plaintes et réclamations des patients	19
6.9.	Gestion des accidents d'exposition aux liquides biologiques lors des prélèvements	19
6.10.	Transmission des résultats.....	19
6.11.	Intervalles de référence biologique.....	20
6.12.	Etablissement et revue des contrats avec les utilisateurs.	21
7.	ANNEXES.....	21
8.	ATTESTATION DE LECTURE ET DE COMPREHENSION	35



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

INTRODUCTION

Le manuel de prélèvement a été rédigé afin de répondre aux besoins d'information du personnel de laboratoire travaillant au sein des laboratoires du Centre MURAZ et également pour les préleveurs externes des établissements de santé impliqués dans des activités de routine et/ou de recherche réalisées par les laboratoires du Centre MURAZ.

Les analyses de biologie médicale sont diverses et nécessitent un strict respect des conditions « pré-analytiques ». Elles regroupent autant le choix des tubes que la façon de prélever ou de recueillir des informations indispensables au bon déroulement et à l'interprétation de l'analyse.

Ce manuel fait référence à diverses procédures, documents et informations indispensables aux différents intervenants dans le laboratoire pour un prélèvement conforme à nos exigences et dans l'intérêt des patients. Une revue annuelle des examens est alors proposée par le laboratoire afin d'assurer qu'ils sont appropriés et nécessaires d'un point de vue clinique.

1. OBJET

Ce manuel vise à harmoniser et respecter les bonnes pratiques des prélèvements biologiques par et pour les laboratoires du centre MURAZ.

2. DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

AELB	:	Accident d'Exposition aux Liquides Biologiques
CARFO	:	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CM	:	Centre MURAZ
CNSS	:	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DASRI	:	Déchets d'Activités de soins à Risque Infectieux
INSP	:	Institut national de santé publique
ISO	:	Organisation internationale de normalisation
MQ	:	Manuel Qualité
NSB	:	Niveau de sécurité biologique
OMS	:	Organisation mondiale de la Santé



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

POS : Procédure(s) opératoire(s) standardisée(s)
SSIQ : Service des systèmes d'information et de la Qualité

3. REFERENCES

- Norme ISO 15189 : 2022
- SSIQ/MQ-01 : Manuel qualité du CM
- GBEA Burkina Faso : 2009
- Guide de transport et de conservation des échantillons dans le domaine de la biologie médicale OPTMQ, OCQ et SQBC : Août 2019

4. DOMAINE D'APPLICATION

Ce manuel s'applique à l'ensemble des prélèvements réalisés au laboratoire et dans les établissements de soins, au domicile des patients par les technologistes biomédicaux, infirmier(e)s, médecins les biologistes et les biologistes cliniciens.

Ce document montre les étapes de l'ensemble des processus administratifs et techniques d'acquisition, de la préparation, du stockage, du transport des échantillons biologiques médicaux destinés aux analyses de laboratoire.

5. RESPONSABILITES

Acteurs	Responsabilités
Les chefs de laboratoires et le responsable qualité	S'assurer que le personnel chargé d'effectuer les prélèvements a la qualification et les compétences nécessaires
Personnel impliqué	Prendre connaissance et appliquer les consignes du manuel de prélèvement



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

6. DESCRIPTIONS DES ACTIVITES ET PRINCIPES

6.1. Présentation du Centre MURAZ

Le CM est l'une des directions techniques de l'INSP du Burkina Faso. Il a pour mission la recherche, la formation et l'expertise en matière de santé. Il dispose d'un laboratoire de biologie clinique (LBC) chargé de la réalisation des examens médicaux au profit de la population et du Laboratoire National de Référence des Fièvres Hémorragiques Virales.

Le CM est domicilié à l'adresse suivante :

2054, Avenue Mamadou KONATE, Porte 2006 – Lot 218 – 01

B.P. 390 Bobo-Dioulasso 01 N° IFU 00 139711 V

Standard : (226) 20 97 01 02 – Secrétariat DG : (226) 20 97 13 41

Télécopie : (226) 20 97-04-57 – E-mail : dt_muraz@centre-muraz.bf,
[facebook/burkina.centremuraz](https://www.facebook.com/burkina.centremuraz), [linkedin/centre-muraz](https://www.linkedin.com/company/centre-muraz)

La liste des examens médicaux réalisables (comprenant la stabilité et le délai entre le prélèvement de l'échantillon et la réalisation de l'analyse) est en annexe 1.

Le LBC regroupe plusieurs sections :

- Parasitologie-mycologie
- Bactériologie-mycobactériologie
- Virologie
- Hématologie
- Biochimie
- Immunologie-sérologie

6.2. Heure d'ouverture du laboratoire

Le laboratoire est ouvert du Lundi au Vendredi de 07h30 à 16h00 (16h30 le Vendredi). Les prélèvements réalisables au CM sont les prélèvements : de sang, d'expectorations, de selles, d'urines, de pus ; et les prélèvements spéciaux (sperme, sécrétions vaginales etc.).

En routine, les prélèvements s'effectuent du **Lundi au Vendredi de 07H30 à 09H30** et les urgences à tout moment pendant les horaires de travail du laboratoire.



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

NB : les prélèvements pour les examens de la bactériologie sont faits ou reçus du lundi au mercredi.

En dehors des horaires de service, les clients sont informés de la suspension des activités de laboratoire au niveau de la guérite et les dates et heures auxquelles ils peuvent être pris en charge leurs sont communiqués.

Si des échantillons sont reçus en dehors des heures d'ouverture, ils sont conservés dans la mesure du possible, conformément aux exigences des analyses demandées pour être analysés à l'ouverture du laboratoire.

En recherche, les prélèvements se font selon les procédures définies dans le protocole de l'étude.

6.3. Modalités de prélèvement

6.3.1. Identification des échantillons biologiques

Chaque tube ou prélèvement doit être identifié de manière lisible au moment même du prélèvement et doit comporter :

- le NOM et le PRENOM du patient (correctement orthographiés)
- le NOM DE JEUNE FILLE (s'il y a lieu)
- le numéro d'identification
- la date de prélèvement

6.3.2. Documents d'accompagnement

Tout échantillon biologique transmis au laboratoire doit toujours être associé aux documents suivants :

- Le bulletin d'examen (ou sa photocopie en cas de renouvellement) comportant l'identification univoque du patient et les mentions obligatoires d'une ordonnance
 - ✓ Nom et prénom du patient, date de naissance ou âge et sexe
 - ✓ Analyses demandées et renseignements cliniques
 - ✓ Type de prélèvement
 - ✓ Identification du médecin et son numéro



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

- ✓ Date, signature et cachet du médecin
- ✓ Contact du patient

Le bulletin est complété par l'identifiant unique, les initiales du préleveur et l'heure du prélèvement ou de réception.

- la fiche de prélèvement et de réception dûment remplie (Annexe 2)
- La fiche de transmission entièrement complétée (Annexe 3).
- Les documents administratifs (copie de l'attestation de sécurité sociale et justificatif ou prise en charge valide de la mutuelle) si le patient souhaite bénéficier du tiers payant
- Adresse et téléphone du patient
- Le degré d'urgence et les analyses prioritaires (s'il y a lieu).

6.3.3. Prestation de conseils

Une équipe de biologistes est disponible pour orienter les patients et prescripteurs concernant le choix des examens.

Cette prestation a pour but d'orienter le client dans son raisonnement diagnostic ou thérapeutique en lui évitant la prescription d'examen inutile, incomplet ou obsolète.

En cas de demande verbale, le client est orienté vers l'équipe médicale du CM qui lui établit un bulletin selon ses besoins.

La direction du laboratoire assure ainsi le bien-être, la sécurité et le respect des droits des patients à travers une revue périodique (annuel) des examens proposés et une revue régulière des contrats de prestations par le laboratoire.

6.3.4. Conditions de transport

Les prélèvements internes doivent être transportés au laboratoire dans des glacières dans un délai maximum de 1h en fonction de l'examen et à température ambiante (18 à 25°C).

Les prélèvements externes au laboratoire doivent être transportés selon les conditions réglementaires de transport des matières dangereuses.



6.3.5. Prélèvements à réaliser à jeun

- **Obligatoirement à jeun entre 8H et 12H** (sauf indications spécifiques du prescripteur)
 - Exploration des anomalies lipidiques (EAL)
 - ✓ Cholestérol
 - ✓ Triglycérides
 - ✓ HDL/LDL
 - Glycémie
 - Acide urique (le matin)
 - Prolactine (avant 10H)
- **De préférence à jeun**
 - Calcium
 - Phosphore
 - Electrophorèse des protéines sériques
 - Créatinine
 - Vitesse de sédimentation
 - Fer

NB :

- En cas d'urgence, le jeûn ne saurait constituer un obstacle à un examen. Les modalités d'interprétation des résultats ne sont alors plus les mêmes.
- D'une manière générale, il est préférable d'être à jeun pour une prise de sang ou à distance d'un repas (3 heures).

6.3.6. Prélèvements à réaliser à des heures recommandées

- *Prolactine* entre 8h et 10h, à jeun. La patiente devra rester au repos 15 à 20 minutes, au calme, avant la prise de sang
- *Cortisol* : environ 8h du matin (sauf mention du prescripteur)
- *Fer*, de préférence le matin
- *Hormones* (autre que Prolactine et Cortisol), de préférence le matin
- *TSH*, pour un suivi, toujours à la même heure (de préférence le matin)



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

- *Glycémie post prandiale* 1h30 à 2h après le début d'un repas

NB : Pour le respect de la température et des conditions de transport, le prélèvement au laboratoire reste la méthode de choix.

6.3.7. Elimination des déchets

La gestion et l'élimination des déchets sont faites conformément aux procédures en vigueur au CM.

6.3.8. Stockage des échantillons analysés au laboratoire

Les échantillons analysés sont conservés pour une durée déterminée, permettant, selon les paramètres et délais de conservation, un contrôle de l'identité, un contrôle du résultat ou la réalisation d'une analyse complémentaire.

6.3.9. Compléments d'analyses - délais d'acheminement des échantillons

Dans le cas d'une **urgence médicale**, l'analyse complémentaire peut alors être effectuée sur l'échantillon déjà prélevé ou un nouveau prélèvement.

Une prescription complémentaire devra être transmise dans un second temps.

Pour l'ajout d'examen(s) sur le même échantillon des délais acceptables sont définis par section de laboratoire comme suit :

Section	Délai d'ajout d'examen supplémentaire
Bactériologie	2 heures maximum
Biochimie	2 heures maximum
Hématologie	4 heures maximum
Immunologie sérologie	1 heure maximum
Parasitologie	2 heures maximum
Virologie	2 heures maximum



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

6.4. Réalisation des prélèvements

6.4.1. Prélèvements sanguins

6.4.1.1. Préparation du prélèvement

- Le préleveur doit s'assurer de la conformité des conditions de prélèvement (à jeun, heure de prélèvement...).
- Le préleveur, muni de la fiche individuelle de prélèvement et du bulletin d'examen (sur lesquelles sont indiqués les examens à réaliser) s'assure de l'identité du patient.
- Il note tous les traitements ou renseignements cliniques pouvant influencer les résultats (par exemple : traitement hypocholestérolémiant pour CPK, poids, antibiotiques en cours pour prélèvement bactériologiques...).
- Informer et rassurer le patient sur l'acte de prélèvement.
- Ne pas prélever les liquides de drainage recueillis dans les collecteurs.
- Ne pas prélever le sang sur un membre perfusé.

6.4.1.2. Réalisation d'un prélèvement veineux

- Le port de gant est obligatoire.
- Considérer tout produit biologique comme potentiellement infectieux et respecter les règles de protection (port de gants, blouses...) et d'élimination des déchets infectieux.
- Choisir les tubes de prélèvement requis
- Etude du site de ponction :
 - Le pli du coude est recommandé **en priorité**
 - Le revers de main
- Choix du matériel de prélèvement :
Le système sous vide est recommandé en priorité : Aiguille + corps de prélèvement.
- Pose du garrot juste avant le prélèvement (doit rester en place le moins longtemps possible).
- Désinfection soigneuse de la peau (alcool à 70°).

- Elimination de l'aiguille et du corps de pompe dans le container DASRI. **Ne jamais ré-capuchonner une aiguille.**
- Il existe des corps vacutainers réutilisables au laboratoire du CM.
- Homogénéiser les tubes prélevés avec anticoagulant par inversion (retournements successifs lents).
- Identifier les tubes avec les étiquettes autocollantes (codes-barres ou non) ou manuellement de façon très lisible.

NB :

- *L'identification des tubes peut faite par le préleveur juste après le prélèvement*
- *Le gant est à usage unique pour chaque patient*

6.4.1.3. Critères d'acceptabilité des échantillons

Critères vérifiés	Problème rencontré	Conséquences
Bulletin d'examen	Absence de prescription	Acceptation sous réserve d'obtention d'une prescription auprès de l'équipe médicale du centre
	Absence de l'identification patient	Rejet du patient qui est renvoyé au prescripteur
	Identification incomplète	Acceptation du prélèvement sous réserve d'obtention de l'information par le préleveur
	Identification prescripteur absente	Acceptation du prélèvement sous réserve d'obtention de l'information si connu Refus si prescripteur non connu



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

Critères vérifiés	Problème rencontré	Conséquences
	Prescription incomplète	Demande d'information au prescripteur si connu Refus si prescripteur non connu
	Absence de renseignements cliniques, posologie des médicaments	Demande de renseignements au prescripteur ou au patient
	Prescription incohérente avec le nombre ou la nature des tubes reçus	Réaliser uniquement les analyses compatibles avec le prélèvement reçu Demande de compléter les tubes manquants
	Prescription illisible	Demande d'information au prescripteur
Feuille de transmission	Absence de la fiche de transmission	Acceptation sous réserve d'obtention de l'identité du préleveur, heure de prélèvement et de l'obtention de la fiche ultérieurement
	Heure de prélèvement non renseignée	Acceptation du prélèvement sous réserve d'obtention de l'information et de la compatibilité avec les conditions pré analytiques



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

Critères vérifiés	Problème rencontré	Conséquences
Identification de l'échantillon	Absence de renseignements cliniques	Acceptation du prélèvement sous réserve de l'obtention des informations si elles sont importantes pour l'interprétation des résultats
	Absence totale d'identification (ou illisible)	Refus du prélèvement Demande d'un nouveau prélèvement Pour les prélèvements « précieux », voir avec le biologiste pour dérogation
	Discordance entre l'identification tube/fiche de transmission	Refus du prélèvement Demande d'un nouveau prélèvement
Adéquation des tubes par rapport aux analyses demandées	Tubes manquant	Réaliser le prélèvement ou convoquer à nouveau le patient
Qualité/quantité du prélèvement	Inadéquation entre le type de tube utilisé et l'analyse demandée	Si analyse impossible : Refus du prélèvement et demande d'un nouveau prélèvement
	Mode de recueil des échantillons non respecté	Redonner les préconisations à respecter et nouveau prélèvement



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

Critères vérifiés	Problème rencontré	Conséquences
Qualité/quantité du prélèvement	Non-respect des conditions pré-analytiques (jeun, ...)	Redonner les préconisations à respecter et nouveau prélèvement
	Délai d'acheminement non respecté	Demande d'un nouveau prélèvement Si prélèvement précieux et/ou Urgence voir avec le biologiste pour dérogation
	Selles non molles et non liquides	A rejeter si pour une coproculture. Faire un examen parasitologie et demander un nouveau prélèvement pour la coproculture.
	Tube coagulé	Analyse impossible. Demande d'un nouveau prélèvement
	Hémolyse, lactescence, ictère	Demande d'un nouveau prélèvement si interférence paramètre dosé
	Tube cassé	Analyse impossible. Demande d'un nouveau prélèvement
	Défaut d'étanchéité du récipient	Tube refusé, demande d'un nouveau prélèvement. Si prélèvement précieux et/ou Urgence voir avec le biologiste pour dérogation



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

	Volume non respecté (bilan d'hémostase)	Demande d'un nouveau prélèvement (si <80%)
Critères vérifiés	Problème rencontré	Conséquences
Pré-traitement	Délai entre le prélèvement et centrifugation non respecté	Analyse impossible. Demande d'un nouveau prélèvement Si prélèvement précieux et/ou Urgence voir avec le biologiste pour dérogation

6.4.2. Prélèvements bactériologiques réalisés à domicile

6.4.2.1. ECBU

- Faire une légère toilette intime (savon doux) et essuyer la zone périnéale avec une serviette propre,
- Recueillir les urines du milieu de jet (mi- jet) directement dans un pot stérile (à remplir au $\frac{3}{4}$), sans toucher les bords du pot, et le fermer hermétiquement,
- Noter l'heure du prélèvement et l'acheminer au laboratoire dans l'heure qui suit.

6.4.2.2. Coproculture

- Recueillir quelques grammes de selles liquides ou molles dans un pot propre ou de préférence stérile,
- Noter l'heure du prélèvement et acheminer au laboratoire dans l'heure qui suit.

6.4.2.3. Spermogramme/ Spermoculture

- Recueillir le sperme dans un pot stérile par masturbation ou par coït interrompu sans toucher les bords du pot,
- Noter l'heure du prélèvement et acheminer au laboratoire dans la 1/2 heure qui suit le prélèvement.



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

6.5. Fiche de réception des prélèvements extérieurs

Tous les prélèvements effectués à l'extérieur et reçus au CM doivent être enregistrés dans le registre de réception du laboratoire concerné. Pour ces échantillons, il faut s'assurer qu'ils répondent aux critères d'acceptation ou de rejet avant tout enregistrement (Annexe 2).

Les échantillons sont ensuite transmis au laboratoire sur la base de la fiche de transmission établie au niveau de la caisse.

6.6. Consentement

Pour des raisons d'éthique, le consentement des patients est obligatoire avant tout prélèvement. Il s'agit d'un consentement oral pour les examens de routine et écrit pour les examens à réaliser pour le compte des études.

NB :

- Pour des procédures plus invasives ou celles présentant un risque plus important de complications à la suite de l'acte, une explication plus détaillée et, dans certains cas, un consentement enregistré peut être nécessaires.
- Si, dans les cas d'urgence, l'obtention du consentement n'est pas possible, le laboratoire peut effectuer les procédures nécessaires, à condition qu'elles soient dans l'intérêt du patient.

6.7. Protection des données personnelles

Le Centre MURAZ met tout en œuvre dans ses relations avec les patients (clients) pour garantir leur confiance en sa compétence, son impartialité et ses jugements. Il s'efforce de respecter la réglementation en vigueur dans toutes ses activités.

La confidentialité est garantie à tous les niveaux. Le personnel (temporaire, permanent, étudiant, etc.) signe un accord de confidentialité, quelle que soit la durée de leur contrat. Les visiteurs susceptibles d'accéder à des données confidentielles sont aussi soumis à la signature dudit accord. Le Centre MURAZ se force de gérer tous les éléments pouvant créer des conflits d'intérêt potentiels, des pressions commerciales, financières, politiques..., susceptibles d'influer sur la qualité et l'intégrité des activités.



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

Les informations recueillies dans les cadres des prestations de laboratoire sont uniquement nécessaires à cet effet et restent hautement confidentielles. Un système est mis en place pour que seul un minimum de personnes ait accès à toutes les informations des patients.

6.8. Gestion des plaintes et réclamations des patients

Un dispositif est mis en place pour recueillir et traiter les plaintes et réclamations des patients et autres clients conformément à la procédure SSIQ/PR-13. Cette procédure est diffusée aux utilisateurs.

6.9. Gestion des accidents d'exposition aux liquides biologiques lors des prélèvements

Un AELB est un accident avec exposition à du sang ou à tout autre produit biologique susceptible de contenir un agent pathogène quel qu'il soit (bactérie, virus, parasite, agent non conventionnel). Cela concerne les blessures percutanées et les contacts avec les muqueuses et les peaux lésées (cf. procédure SSIQ/PR-16).

NB : Dans tous les cas, il faut remplir une fiche interne de déclaration d'incident dans l'immédiat, puis, en collaboration avec la DRH, remplir la fiche de déclaration d'accident (CARFO ou CNSS) si nécessaire.

6.10. Transmission des résultats

Les résultats des analyses sont vérifiés et validés (après leur confrontation avec les bulletins d'examen) par le biologiste.

Les résultats des analyses sont transmis sous plis fermé aux patients ou à leurs accompagnants dans l'après-midi de 15 heures à 16 heures au service accueil/renseignements/caisse.

Ces résultats peuvent également être retirés par le prescripteur.

Ils peuvent également être retirés le lendemain au service accueil/renseignements/caisse. La transmission des résultats est sous la responsabilité des secrétaires médicaux et du personnel du service d'accueil. Ils



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

peuvent être transmis par les technologistes biomédicaux ou les infirmiers en cas de nécessité.

Les résultats des examens d'urgence (annexe 4) sont transmis au patient dès qu'ils sont disponibles.

En cas de résultats critiques, le patient ou le prescripteur est immédiatement contacté pour une prise en charge rapide. Cette communication est documentée en incluant la date, l'heure, le nom de la personne responsable, celui de la personne alertée, les résultats transmis, la vérification de l'exactitude des informations communiquées et toutes les difficultés rencontrées lors de la notification (registre d'appel d'urgence)

Un registre de transmission est ouvert pour le rendu des résultats (Annexe 3). Il contient les informations suivantes :

- Date de transmission
- Identité du patient (code, nom et prénom)
- Identité du receveur (nom et prénom, contact)
- Signature du receveur

Lorsque le laboratoire connaît des retards ou des interruptions d'analyses, les clients sont informés avant le rendez-vous de remise des résultats par appel téléphonique des responsables du laboratoire.

6.11. Intervalles de référence biologique

Les intervalles de référence biologique des différents tests réalisés par le laboratoire du CM sont donnés sur les comptes rendus de résultats. Ils proviennent de la revue scientifique, des fabricants de réactifs et des normes nationales ou sont mis en place à travers des études menées par le CM.

Les intervalles de référence biologiques sont revus une fois l'année avec ou sans modifications et au besoin.

Tout changement est immédiatement communiqué aux utilisateurs à travers les comptes rendus de résultats.

NB : l'incertitude de mesure IM est disponible à la demande.



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

6.12. Etablissement et revue des contrats avec les utilisateurs.

La procédure d'établissement des accords de prestation de services entre le laboratoire et ses utilisateurs s'applique à toute demande d'analyse, qu'il s'agisse d'un patient individuel ou d'un établissement (contrat-cadre).

Le laboratoire s'assure qu'il dispose des compétences, du personnel habilité et des ressources techniques (réactifs, équipements) pour réaliser les examens demandés. Il vérifie également que les exigences (ID du patient, âge, sexe, contact, examens demandés, informations cliniques ...) pour une prescription de qualité sont respectées et clairement mentionnées sur la demande.

Les tarifs et les conditions de réalisation des examens sont communiqués à l'utilisateur pour approbation et paiement des frais ou signature d'une convention. Le laboratoire informe s'il y a lieu, l'utilisateur de toute activité sous-traitée dans le cadre de la prestation.

Le contrat est établi si ces vérifications sont concluantes.

La revue des contrats est réalisée au cours de leur exécution pour s'assurer du respect des termes ou pour apporter des modifications. Les enregistrements des revues, incluant d'éventuelles modifications significatives sont conservés. Cette revue est faite régulièrement à toutes les étapes du processus (pré analytique, analytique et post analytique).

7. ANNEXES



SSIQ

MANUEL DE PRELEVEMENT

Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

Annexe 1 : Tableau des analyses de laboratoire du Centre MURAZ

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle référence biologique
HEMATOLOGIE					
Numération Formule Sanguine (NFS)	Sang / 5ml	EDTA	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Numération des CD4	Sang / 5ml	EDTA	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Taux de réticulocytes	Sang / 5ml	EDTA	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Groupe Sanguin/Rhésus (GS/RhD)	Sang / 5ml	EDTA	Pas de mesures particulières	8h maximum	Pas d'intervalles de références
BIOCHIMIE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
Acide urique	Sang	SEC/HEPARI NE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Alpha amylase	Sang	SEC/HEPARI NE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Bicarbonates	Sang	SEC/HEPARI NE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Bilirubine directe	Sang	SEC/HEPARI NE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Bilirubine totale	Sang	SEC/HEPARI NE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Bilirubine libre	Sang	SEC/HEPARI NE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat

Document Centre MURAZ. Tous droits réservés.

Localisation : *Boccha*
Page 22 sur 35

2054, Avenue Mamadou KONATE, Lot 218, 01 B.P. 390 Bobo-Dioulasso 01, Burkina Faso
Tél. (Std) : (226) 20 97 01 02 – Tél. (Secrétariat DT-CM) : (226) 20 97 13 41, N° IFU 00 139711 V
E-mail : dt.muraz@centre-muraz.bf, [facebook/burkina.centremuraz](https://facebook.com/burkina.centremuraz), [linkedin/centre-muraz](https://linkedin.com/company/centre-muraz)



SSIQ

MANUEL DE PRELEVEMENT

Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
BIOCHIMIE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
Calcium	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Chlore	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Cholestérol HDL	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Cholestérol LDL	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Cholestérol total	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Créatine	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Créatine kinase MB	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Créatine kinase	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Fer sérique	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
C-GT	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Glucose	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
GOT/ASAT	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
GPT/ALAT	Sang	SEC/HEPARI	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Hémoglobine glyquée (Hb A1c)	Sang	TUBE EDTA	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Lactatedéshydrogénase (LDH)	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat

Localisation : <i>Blochem</i>
Document Centre MURAZ. Tous droits réservés.
2054, Avenue Mamadou KONATE, Lot 218, 01 B.P. 390 Bobo-Dioulasso 01, Burkina Faso Tél. (Sto) : (226) 20 97 01 02 – Tél. (Secrétariat DT-CM) : (226) 20 97 13 41, N° IFU 00 139711 V E-mail : dt_muraz@centre-muraz.bf, facebook/burkina.centremuraz, linkedin/centre-muraz
Page 23 sur 35

MANUEL DE PRELEVEMENT

Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
BIOCHIMIE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
Lipase	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Lipides totaux	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Phosphatase acide	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Phosphatase alcaline	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Phosphore	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Potassium	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Protéine totale	Sang	TUBE SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Hyperglycémie provoquée par voie orale (HGPO)	Sang	TUBE SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Protéinurie de 24h	Urine de 24h	RECIPIENT PROPRE	Pas de mesures particulières	8h maximum	Voir résultat
Protéine LCR et autres liquides	LCR / 2 à 5 ml	SEC/TUBE HEMOLYSE	Pas de mesures particulières	8h maximum	Voir résultat
Sodium	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Triglycérides	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Urée/Azotémie	Sang	SEC/HEPARINE	A jeun le matin	8h maximum	Voir résultat
Electrophorèse de l'hémoglobine (Hb)	Sang	EDTA	Pas de mesures particulières	8h maximum	Pas d'intervalles de références

MANUEL DE PRELEVEMENT

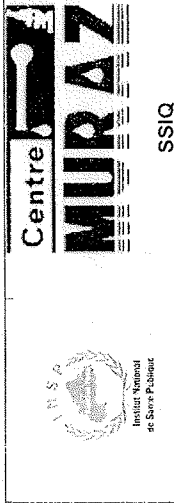
SSIQ

Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
BIOCHIMIE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
Céonurie	Urine/2 à 5 ml	RECIPIENT PROPRE	Pas de mesures particulières	8h maximum	Voir résultat
PH	Urine/2 à 5 ml	RECIPIENT PROPRE	Pas de mesures particulières	8h maximum	Voir résultat
Albumine sucre	Urine/2 à 5 ml	RECIPIENT PROPRE	Pas de mesures particulières	8h maximum	Voir résultat
CRP	TUBE SEC		Pas de mesures particulières	8h maximum	Voir résultat
BACTERIOLOGIE/MYCOBACTERIOLOGIE					
ECBU + ATB	Urine/2 à 5 ml	POT STERILE	Urines ayant séjourné au moins 3 heures dans la vessie En dehors des menstrues, des rapports sexuels et des toilettes intimes	96h	Voir résultats
Coproculture + ATB	Selles/ 5 à 15g	POT STERILE	3 jours avant toute antibiothérapie	96h	Voir résultats
Pyoculture + ATB	PUS/10ml	ECOUVILLON STERILE	Pas de mesures particulières	96h	Voir résultats
Liquide articulaire + ATB	Liquide articulaire/10ml	TUBE HEMOLYSE	A Pas de mesures particulières	96h	Voir résultats

MANUEL DE PRELEVEMENT

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
BACTERIOLOGIE/MYCOBACTERIOLOGIE					
Hémoculture + ATB	Sang/2 à 5ml pour enfant et 10ml pour adulte	FLACON STERILE	Prélèvements au moment des pics thermiques	10 jours	Voir résultats
Liquide d'ascite + ATB	Liquide d'ascite/10ml	TUBE HEMOLYSE A	Pas de mesures particulières	96h	Voir résultats
Liquide pleural + ATB	Liquide pleural/10ml	TUBE HEMOLYSE A	Pas de mesures particulières	96h	Voir résultats
Prélèvement ORL + ATB	Prélèvement ORL	ECOUVILLON STERILE	Pas de mesures particulières	96h	Voir résultats
Prélèvement vaginal + ATB	Prélèvement vaginal	ECOUVILLON STERILE	Pas de toilettes intimes Pas de rapport sexuel Pas d'antibiothérapie 3 jours auparavant	96h	Voir résultats
Prélèvement urétral + ATB	Prélèvement urétral	ECOUVILLON/P OT STERILES	Pas d'antibiothérapie 3 jours auparavant	96h	Voir résultats
Recherche de germes banaux dans les crachats + ATB	Crachats/2 à 5ml	POT STERILE	Au moment des toux	96h	Voir résultats
Spermogramme	Sperme	POT STERILE	Abstinence sexuelle de 72h au moins	24h	Voir résultats



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
BACTERIOLOGIE/MYCOBACTERIOLOGIE					
Spermoculture	Sperme	POT STERILE	Abstinence sexuelle de 72h au moins Pas d'antibiothérapie 3 jours auparavant	96h	Voir résultats
Analyse bactériologique des eaux de boisson	Eaux	FLACON STERILE	Pas de mesures particulières	96h	Voir résultats
Compte d'Addis	Urine	POT STERILE	Pas de mesures particulières	24h	Voir résultats
Recherche de BAAR	Crachat/2 à 5ml	POT STERILE	Toux évoluant depuis 2 semaines	24h	Voir résultats
Culture de BAAR + ATB	Crachat/2 à 5ml	POT STERILE	Pas d'antibiothérapie 3 jours auparavant	96h	Voir résultats
PARASITOLOGIE					
Goutte épaisse/frottis sanguin (GE/FS)	Sang	LAMES PROPRES	Signaler tout médicament antipaludique	8h maximum	Pas d'intervalle de référence
KOP + enrichissement	Selles/5 à 15g	POT PROPRE	Signaler tout médicament antiparasitaire	8h maximum	Pas d'intervalle de référence
Microfilaires sanguinolés	Sang/2 à 5ml	EDTA	Tenir compte de la périodicité de la microfilare	24h maximum	Pas d'intervalle de référence
Microfilare cutanées (SNIP)	Biopsie cutanée/ 2 à 5ml	PINCES/PLAQUE PROPRES	Tenir compte de la périodicité de la microfilare	8h maximum	Pas d'intervalle de référence
Recherche de Leishmanies cutanées	Ulcérations	LAME/LANCETT ESTERILES	Prélever les parties externes de la plaie	8h maximum	Pas d'intervalle de référence

Localisation : Blochinga	Page 27 sur 35
Document Centre MURAZ. Tous droits réservés.	
2054, Avenue Mamadou KONATE, Lot 218, 01 B.P. 390 Bobo-Dioulasso 01, Burkina Faso Tél. (Std) : (226) 20 97 01 02 – Tél. (Secrétariat DT-CM) : (226) 20 97 13 41, N° IFU 00 139711 V E-mail : dt_muraz@centre-muraz.bf, facebook/burkina.centremuraz, linkedin/centre-muraz	

MANUEL DE PRELEVEMENT

Code SSIQ/MP-01
Version 05
Date de création 08/12/2025
Date d'application 15/12/2025

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
PARASITOLOGIE					
Recherche de Crypto coques	Selles 5 à 15g	POT STERILE	Pas de mesures particulières	8h maximum	Pas d'intervalle de référence
Recherche des œufs de bilharzie	Urines/ 2 à 5ml	POT STERILE	Faire un effort physique avant le prélèvement	8h maximum	Pas d'intervalle de référence
Scotch test	Selles et application marge anale	LAME STERILE	Prélèvement effectué avant toute toilette matinale	8h maximum	Pas d'intervalle de référence
IMMUNO-SEROLOGIE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
VIDAS TOXO IgM	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS Toxo IgM II	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS COMPETITION	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS CMV IgG	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS CMV IgM	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS RUB IgG II	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS RUB IgM	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS H. PYLORI IgG	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS VARICELLA-ZOSTER IgG	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS OREILLONS IgG	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat

MANUEL DE PRELEVEMENT

Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
IMMUNO-SEROLOGIE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
VIDAS RCUGEOLE IgG	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
SIDA ET HEPATITE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
VIDAS HIV					
VIDAS HIV P24II	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS HBS Ag ULTRA	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS HBS Ag ULTRA CONFIRMATION	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS ANTI-HBc TOTAL II	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS ANTI-HBsT	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS IgM ANTI HBc	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS Ag HBe	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS ANTI-HBe	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS ANTI-HAV TOTAL	Sang	TUBE SEC/EDTA/HEP ARINE	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS IgM ANTI HAV	Sang	TUBE SEC/EDTA/HEP ARINE	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat



Centre
MURAZ

SSIQ

MANUEL DE PRELEVEMENT

SSIQ/MP-01

Code

Version 05

Date de création 08/12/2025

Date d'application 15/12/2025

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
SIDA ET HEPATITE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
VIDAS HIV					
VIDAS ANTI HVC	Sang	TUBE SEC/EDTA/HEPARINE	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS BETA HCG	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS LH	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS FSH	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS ESTRADIOL II	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS TESTOSTERONE	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS PROGESTERONE	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS PROLACTINE	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
MARQUEURS TUMORAUX (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
VIDAS CEA	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS AFP	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS CA 15-3	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS CA 125	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS FPSA	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS TPSA	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat



MANUEL DE PRELEVEMENT

SSIQ

Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
MARQUEURS TUMORAUX (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
VIDAS MICROGLOBULINE	B2 Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS FT3	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS TSH	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS TSH3	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS T3	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS FT4	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
Arthri-test rhumatoïde = RF)	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
ASLO	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
RPR/VDRL	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
Sérodiagnostic de Felix et Vidal	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
TPHA	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
Mononucléose infectieuse (MINI)	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat

Document Centre MURAZ. Tous droits réservés.

Localisation : *Bobo-dioulasso*

2054, Avenue Mamadou KONATE, Lot 218, 01 B.P. 390 Bobo-Dioulasso 01, Burkina Faso
 Tél. (Std) : (226) 20 97 01 02 – Tél. (Secrétariat DT-CM) : (226) 20 97 13 41, N° IFU 00 139711 V
 E-mail : dt_muraz@centre-muraz.bf, facebook/burkina.centremuraz, linkedin/centre-muraz

VIDAS T4	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
EXAMEN	Echantillon / quantité	Contenant	Mesures particulières	Délais pour les résultats	Intervalle de référence biologique
IMMUNOLOGIE – HEMOSTASE (2 à 5 ml de sang en fonction du nombre de paramètres à tester)					
VIDAS EXCLUSION	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS ULTRA	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS (SLM)	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS LISTERIA (LIS)	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS CAMPYLOBACTER	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS E. coli C157 (ECO)	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS ROTAVIRUS	Sang	TUBE SEC/EDTA	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS CORTISOL S	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
VIDAS FERRITINE	Sang	TUBE SEC	Pas besoin d'être à jeun	8h maximum	Voir résultat
BIOLOGIE MOLECULAIRE					
PCR HIV 1	Sang/10 ml	TUBE SEC/EDTA	Remplir 2 tubes de prélèvement	Un mois	Voir résultat
ADN Hépatite B	Sang/10ml	TUBE SEC/EDTA	Remplir 2 tubes de prélèvement	Un mois	Voir résultat



SSIQ

MANUEL DE PRELEVEMENT

Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

Annexe 2 : Fiche de prélèvement et de réception

Renseignements patient

Nom :

Prénoms :

Age :

Sexe :

Profession :

Adresse/domicile :

Identifiant :

N° tel :

Renseignements prescripteur

Nom :

Prénom :

Qualification :

Structure d'origine :

N° de tel :

Renseignements prélèvement

Prélevé par (Nom et prénom) :

Date :

Heure :

Nature : sang urines selles

Autres à préciser :

Nombre d'échantillons :

Nature du tube ETDA Sec

Hépariné Autres à préciser :

Conditions de prélèvement : A jeun

Non à jeun

Autres conditions :

Problèmes lors du prélèvement : préciser :

Prise de médicaments Oui Non
Si oui préciser :

Femme enceinte Oui Non

Hospitalisé Oui Non

Dispositifs invasifs Oui Non

Si oui préciser :

Prélèvements externes oui non

Lieu :

Heure de réception :

Renseignements cliniques

Nom de la personne qui a rempli la fiche

Localisation :	Bibehoué
Document Centre MURAZ. Tous droits réservés.	
2054, Avenue Mamadou KONATE, Lot 218, 01 B.P. 390 Bobo-Dioulasso 01, Burkina Faso	
Tél. (Std) : (226) 20 97 01 02 – Tél. (Secrétariat DT-CM) : (226) 20 97 13 41, N° IFU 00 139711 V	
E-mail : dt_muraz@centre-muraz.bf, facebook/burkina.centremuraz, linkedin/centre-muraz	
Page 33 sur 35	



Code	SSIQ/MP-01
Version	05
Date de création	08/12/2025
Date d'application	15/12/2025

Annexe 3 : Fiche de transmission

Date	Heure	Code	Nom et prénom	Sexe	Age	Contact	Type d'échantillon	Examens	Préleveur

Nom et prénom (s) date, heure de réception et signature

Annexe 4 : Liste des examens d'urgence

BIOCHIMIE	Glycémie
	Urée
	Créatininémie
HEMATOLOGIE	NFS
	Groupage sanguin
PARASITOLOGIE	Goutte épaisse
SEROLOGIE MMUNOLOGIE (En cas AELB)	Sérologie VIH
	Ag HBs

